



**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
PREMIÈRE SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2005-2006)
LE 23 AOÛT 2005**

1.00 RECUEILLEMENT

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Micheline Patenaude-Fortin, présidente du comité exécutif.

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 23 AOÛT 2005 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Marie-Louise Kerneis (7), Louise Tremblay (20).

MM. André Dugas (11), Marcel Gélinas (3), Guy Sylvain (16).

Tous commissaires formant quorum.

ET :

M^{me} Chantal Richer, commissaire représentante du comité de parents, niveau secondaire.

M. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents, niveau primaire

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale
Carole Blouin, directrice générale adjointe

M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

ET :

M^{me} Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières
Gilles Presseault, secrétaire général

Est également présent

Monsieur Richard Pundzius, coordonnateur aux Services éducatifs aux jeunes

ABSENCE

M^{me} Suzanne Gaudette (8), commissaire

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E-02607-08-05

4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Chantal Richer, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS



6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2005.

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 Adjudication des contrats de transport de type berline ou familial

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 Liste des comptes : validation

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 Modification des espaces à l'école de la Rive (AO-059-043-04)

11.02 Ventilation du sous-sol à l'école de la Rive (AO-063-043-04)

11.03 Location de locaux – École de formation professionnelle de Châteauguay (AO-045-088-04)

11.04 Nomination des professionnels pour le projet d'aménagement au Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

Rien à signaler.

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 DISPENSATION DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2004

C.E.-02608-08-05

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Tremblay, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 14 juin 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02609-08-05

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Tremblay, commissaire,



que le procès-verbal de la séance du 14 juin 2005 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL

Monsieur Richard Pundzius, coordonnateur aux Services éducatifs aux jeunes (transport et organisation scolaire), explique le dossier.

C.E.-02610-08-05

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Monsieur Yvon Messier

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006 un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline à « **MONSIEUR YVON MESSIER** » au tarif de un dollar et six centièmes (1,06 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02611-08-05

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Madame Louise Richard

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial à « **MADAME LOUISE RICHARD** » au tarif de un dollar et six centièmes (1,06\$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02612-08-05

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Claude Landry & Fils Ltée

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006 un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type familial à « **CLAUDE LANDRY & FILS LTÉE** » au tarif de un dollar et douze centièmes (1,12 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.E.-02613-08-05

No de résolution
ou annotation

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE
TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Monsieur Réal Boyer**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type familial à « **MONSIEUR RÉAL BOYER** » au tarif de un dollar et douze centièmes (1,12 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02614-08-05

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE
TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Service de transport Yves
Oigny inc.**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial à « **SERVICE DE TRANSPORT YVES OLIGNY INC.** » au tarif de un dollar et onze centièmes (1,11 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02615-08-05

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE
TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Scober**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport des élèves pour deux (2) véhicules de type berline à « **SCOBBER** » au tarif de un dollar et treize centièmes (1,13 \$) le kilomètre plus treize dollars et vingt-cinq centièmes (13,25 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

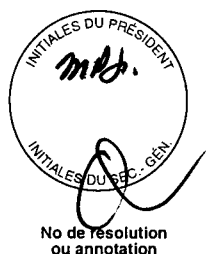
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02616-08-05

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE
TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Monsieur Sébastien Crête**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport des élèves pour deux (2) véhicules



de type berline à « **MONSIEUR SÉBASTIEN CRÊTE** » au tarif de un dollar et cinq centièmes (1,05 \$) le kilomètre plus douze dollars et cinquante centièmes (12,50 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02617-08-05

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Monsieur Daniel Toupin

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport des élèves pour deux (2) véhicules de type **berline ou familial** à « **M. DANIEL TOUPIN** » au tarif de un dollar et douze centièmes (1,12 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02618-08-05

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Monsieur Denis Boileau

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport des élèves pour deux (2) véhicules de type berline à « **MONSIEUR DENIS BOILEAU** » au tarif de un dollar et onze (1,11 \$) le kilomètre plus treize dollars (13,00 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02619-08-05

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Monsieur Roger Bélanger

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial à « **MONSIEUR ROGER BÉLANGER** » au tarif de un dollar et douze centièmes (1,12 \$) le kilomètre plus neuf dollars (9,00 \$) par voyage.



Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02620-08-05

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Monsieur Roger D'Amour

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport des élèves pour quatre (4) véhicules de type familial à « **MONSIEUR ROGER D'AMOUR** » au tarif de un dollar et onze centièmes (1,11 \$) le kilomètre plus quatre dollars (4,00 \$) par voyage.

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport des élèves pour quatre (4) véhicules de type berline à « **MONSIEUR ROGER D'AMOUR** » au tarif de un dollar et onze centièmes (1,11 \$) le kilomètre plus treize dollars (13,00 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02621-08-05

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Ro-Bus Inc.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type familial à « **RO-BUS Inc.** » au tarif de un dollar et onze centièmes (1,11 \$) le kilomètre plus treize dollars (13,00 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type berline à « **RO-BUS INC.** » au tarif de un dollar et onze centièmes (1,11 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02622-08-05

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Autobus Brosseau & Fils Ltée

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,



No de résolution
ou annotation

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport des élèves pour six (6) véhicules de type familial à « **AUTOBUS BROSSEAU & FILS LTÉE** » au tarif de un dollar et huit centièmes (1,08 \$) le kilomètre.

Que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport des élèves pour quatre (4) véhicules de type familial à « **AUTOBUS BROSSEAU & FILS LTÉE** » au tarif de un dollar et seize centièmes (1,16 \$) le kilomètre plus huit dollars et soixante et quinze centièmes (8,75 \$) par voyage.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02623-08-05

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Les Routiers S.E.N.C.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial à « **LES ROUTIERS S.E.N.C.** » au tarif de un dollar et sept centièmes (1,07 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02624-08-05

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Autobus Dufresne inc.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline à « **AUTOBUS DUFRESNE INC.** » au tarif de un dollar et treize centièmes (1,13 \$) le kilomètre plus douze dollars et cinquante centièmes (12,50 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02625-08-05

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Cardinal Taxi (1998) Enr.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,



que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type familial à « **CARDINAL TAXI (1998) ENR.** » au tarif de un dollar et treize centièmes (1,13 \$) le kilomètre.

Que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport des élèves pour quatre (4) véhicules de type familial agencé pour transporter des chaises roulantes à la firme « **CARDINAL TAXI (1998) ENR.** » au tarif de un dollar et vingt-quatre centièmes (1,24 \$) le kilomètre plus dix-neuf dollars (19,00 \$) par voyage.

Que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport des élèves pour deux (2) véhicules de type berline à « **CARDINAL TAXI (1998) ENR.** » au montant de soixante-dix dollars (70,00 \$) par jour pour chaque véhicule, auquel s'ajoute un tarif de cinquante-trois centièmes de dollar (0,53 \$) le kilomètre. Si le kilométrage est supérieur à 100 kilomètres/par jour/véhicule, le montant devient 1,00 \$ le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02626-08-05

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – 9072-0103 Québec inc.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport des élèves pour quatre (4) véhicules de type familial à « **9072-0103 QUÉBEC INC.** » au tarif de un dollar et treize centièmes (1,13 \$) le kilomètre plus douze dollars et cinquante centièmes (12,50 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02627-08-05

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Les transports Mario Burgoyne

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type familial à « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** » au tarif de un dollar et cinq centièmes (1,05 \$) le kilomètre plus douze dollars et cinquante centièmes (12,50 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.



Que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport des élèves pour six (6) véhicules de type berline à « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** » au tarif de un dollar et cinq centièmes (1,05 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02628-08-05

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Monsieur Roger Denault

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport pour deux (2) véhicules de type familial agencé pour transporter une chaise roulante, à **MONSIEUR ROGER DENAULT**, pour desservir l'école Victor-Doré et l'école Gadbois, au tarif de deux cent quatre-vingt-quinze dollars (295,00 \$) par jour.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves et de kilomètres.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02629-08-05

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Les Transports Mario Burgoyne

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport pour un (1) véhicule de type familial agencé pour transporter une chaise roulante à la firme « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** », pour desservir l'école Pierre-Bédard au tarif de cent dollars (100,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.E.-02630-08-05

No de résolution
ou annotation

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT D'UN VÉHICULE DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – 9072-0103 Québec Inc.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport pour un (1) véhicule de type familial agencé pour transporter des chaises roulantes à la firme **9072-0103 Québec Inc.**, pour desservir l'école Peter Hall (Campus-St-Victor) au tarif de deux cent quatre-vingt dollars (280,00 \$) par jour.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02631-08-05

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Les Transports Mario Burgoyne

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport pour un (1) véhicule de type familial agencé pour transporter une chaise roulante à la firme « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** », pour desservir l'école Marie-Rivier au tarif de cent trente cinq dollars (135,00 \$) par jour.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02632 08-05

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Les Transports Mario Burgoyne

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport pour un (1) véhicule de type familial agencé pour transporter une chaise roulante à la firme « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** », pour desservir l'école Vanguard (St-Laurent) au tarif de cent onze dollars et trente centièmes (111,30 \$) par jour.



Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02633-08-05

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Les Transports Mario Burgoyne

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport pour un (1) véhicule de type familial agencé pour transporter une chaise roulante à la firme « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** », pour desservir l'école Fernand-Seguin au tarif de douze dollars et cinquante centièmes (12,50 \$).

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTE DES COMPTES : VALIDATION

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier.

La liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 7 juin 2005 et se terminant le 11 août 2005 n'a pas donné lieu à des questions.

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.-02634-08-05

11.01 ÉCOLE DE LA RIVE (anciennement Pie-XII-Christ-Roi) – Modification des espaces – Appel d'offres AO-059-043-04

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire conforme est **Construction Fra Ber Inc.**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Kerneis, commissaire,



No de résolution
ou annotation

que les membres du comité exécutif acceptent d'octroyer le contrat de modification des espaces à l'école de la Rive à **CONSTRUCTION FRA BER Inc.** pour un montant forfaitaire de 100 229,59 \$. Le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 14 juin 2005.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le ou les contrats.

Que les membres du comité exécutif acceptent qu'un avis de changement pour un crédit au montant de 15 229,59 \$ soit appliqué au contrat initial, pour un montant révisé de 85 000,00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**MONSIEUR ROCH THIBAUT, COMMISSAIRE,
OCCUPE SON SIÈGE À 19 H 10**

C.E.-02635-08-05

11.02 ÉCOLE DE LA RIVE (anciennement Pie-XII-Christ-Roi) – VENTILATION DU SOUS-SOL – Appel d'offres # AO-063-043-04

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire conforme est **Mécanique RH 2003 Ltée.**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

que les membres du comité exécutif acceptent d'octroyer le contrat de ventilation du sous-sol à l'école de la Rive à **MÉCANIQUE RH 2003 Ltée** pour un montant forfaitaire de 86 107,72 \$. Le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 27 juin 2005.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le ou les contrats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02636-08-05

11.03 ÉCOLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE CHÂTEAUGUAY – LOCATION DE LOCAUX – APPEL D'OFFRES AO-045-088-04

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission est conforme, soit celle de **2544-0751 Québec Inc.**



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Kerneis, commissaire,

que les membres du comité exécutif acceptent d'octroyer le contrat de location de locaux à l'École de formation professionnelle de Châteauguay à **2544-0751 Québec Inc.** pour un coût unitaire de 38,50 \$ du mètre carré. Le tout conformément aux conditions d'appel d'offres.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le ou les contrats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Des félicitations sont adressées au personnel qui a travaillé sur le dossier.

C.E.-02637-08-05

11.04 ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS POUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT AU CENTRE DE FORMATION COMPÉTENCE-DE-LA-RIVE-SUD

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Il répond à une question. Des commissaires s'expriment.

CONSIDÉRANT l'autorisation de procéder à l'aménagement du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud;

CONSIDÉRANT l'instruction ministérielle qui prévoit la formation d'un comité de sélection;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par le comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Kerneis, commissaire,

que les membres du comité exécutif acceptent d'octroyer les contrats de services professionnels pour l'aménagement au Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud :

- à la firme d'architectes Leclerc + Associés architectes pour les services professionnels en architecture;
- à la firme d'ingénieur Dessau-Soprin pour les services professionnels en ingénierie mécanique électricité.

Le vote est demandé et se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 4 commissaires
A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire
ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS



No de résolution
ou annotation

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 23.

La présente séance régulière est levée.

Micheline Pilon

Présidente de la séance

Secrétaire général

A.14.02
D:\Textes\CE\2005-2006\Procès-verbaux\23 août 2005.doc